



Plan quinquennal de développement 2005-2010
Innover pour se développer

Bilan des activités
2005-2010

Bilan déposé au conseil d'administration

27 octobre 2010

Ont collaboré à la recherche et à la rédaction :
Marianne Bohémier
Colette Schwartz
Gaétan St-Antoine

Table des matières

Avant-propos	1
1 - Introduction	3
2 - Évaluation générale	5
3 - Bilan d'activités	13
Enjeu 1 : Un développement économique dynamique et solidaire	15
Enjeu 2 : Une communauté de savoirs et de culture	19
Enjeu 3 : Une participation citoyenne active.....	23
Enjeu 4 : Un environnement urbain de qualité.....	25
4 - Conclusion.....	27

Annexe 1 : Engagements financiers 2005-2010

Annexe 2 : Acronymes

Avant-propos

Ce document trace un bilan des activités réalisées dans le cadre de notre Plan quinquennal de développement (PQD) 2005-2010, *Innover pour se développer*. Il dégage les éléments de force qui ont caractérisé les actions de la CRÉ de Montréal au cours des cinq dernières années.

Pour le réaliser, nous avons revu les rapports annuels de la CRÉ des cinq dernières années et repris les informations tirées du *Bilan mi-parcours* produit en 2007. Le bilan se veut plus qu'une compilation ; pour chaque enjeu et axe d'intervention, nous avons retenu les projets qui rendent le mieux compte de nos interventions et, où cela était possible, nous avons présenté les résultats mesurables de nos actions.

À cette approche s'ajoute une démarche analytique réalisée au moyen d'entrevues menées auprès d'un certain nombre d'administrateurs et d'administratrices présents à un moment ou l'autre des cinq années et du personnel de direction. Se sont ajoutées de nombreuses rencontres d'équipes qui ont mobilisé tous les professionnels de l'organisation.

Le document comprend deux parties :

- une évaluation générale;
- un bilan des activités.

L'évaluation générale présente les données globales concernant les budgets, les investissements et les partenariats. Elle présente également une synthèse des principales remarques qui ont été formulées concernant le rôle de la CRÉ, son positionnement, sa performance, ses types d'activités et son mode de fonctionnement. Le bilan des activités présente les principaux projets structurants et porteurs qui ont marqué nos cinq dernières années.

Ce diagnostic était l'une des premières étapes de notre démarche d'élaboration du plan quinquennal de développement 2010-2015. Il nous a permis de tirer des conclusions des expériences passées, utiles pour préparer le futur. Il amorçait une démarche de réflexion que nous avons complétée lors de rencontres avec nos comités et avec nos partenaires. Tout cela a contribué à l'identification de nos principaux enjeux de développement et à la détermination de nos orientations stratégiques pour les cinq années qui viennent.

1 - Introduction

La loi constitutive de la CRÉ lui donne le mandat d'établir :

«...un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région et en tenant compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes.»

De plus, la loi institue la CRÉ de Montréal comme interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour son territoire.

Si l'on considère les plans élaborés par le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM), son prédécesseur, la CRÉ a complété son troisième plan quinquennal de développement (PQD). Les deux premiers plans quinquennaux (1995-2000 et 2000-2005) avaient l'ambition de tracer une stratégie de développement pour l'ensemble de la communauté montréalaise. Lors de la démarche visant la préparation du PQD 2005-2010, la CRÉ a pris acte de la planification stratégique sectorielle d'une variété d'intervenants majeurs sur la scène montréalaise et a décidé d'établir un plan quinquennal qui traçait ses propres priorités d'intervention, dans une perspective de complémentarité, en tenant compte de sa nature, de ses moyens et de sa capacité d'agir.

Les trois premiers plans quinquennaux et celui actuellement en préparation s'inscrivent dans une continuité. À plusieurs titres, ils témoignent de l'évolution de l'organisation. Cela a teinté fortement l'exercice que nous menons, en particulier en ce qui concerne le degré de précision de nos objectifs, la mesure de nos résultats et la nature de nos interventions.

Avec l'expérience institutionnelle acquise au cours des cinq dernières années, la CRÉ est en mesure de définir plus précisément ses axes d'intervention et de mieux situer son action en complémentarité avec ses partenaires majeurs du développement régional. Considérant l'étendue de notre champ d'intervention et la modestie de nos moyens, l'établissement d'objectifs et de priorités clairs est une nécessité absolue.

Il a été difficile de mesurer précisément les impacts de l'action de la CRÉ sur les enjeux du PQD 2005-2010 puisque le plan n'identifiait pas d'indicateurs de résultats, ni de cibles à atteindre. Nous avons, au cours des dernières années, adapté progressivement notre culture organisationnelle pour penser de plus en plus en termes de résultats. On pourra prendre la mesure de cet effort à la lecture du bilan d'activités. L'exercice nous a permis cependant de franchir une nouvelle étape puisque l'identification de mesures et de cibles à atteindre est une préoccupation constante et fonde la définition des orientations stratégiques pour les cinq prochaines années.

Finalement, nous avons, au fil du temps, modifié sensiblement notre mode d'intervention. Nos compétences organisationnelles, notre expertise institutionnelle ont évolué de telle sorte que nos activités, autrefois centrées sur l'attribution de subventions, ont progressivement migré pour laisser une place prépondérante aux fonctions de concertation puis, plus récemment, à celles de développement de projets. Le bilan que nous traçons des activités du PQD 2005-2010 et les perspectives que nous en dégageons pour le PQD 2010-2015 témoignent de cette évolution.

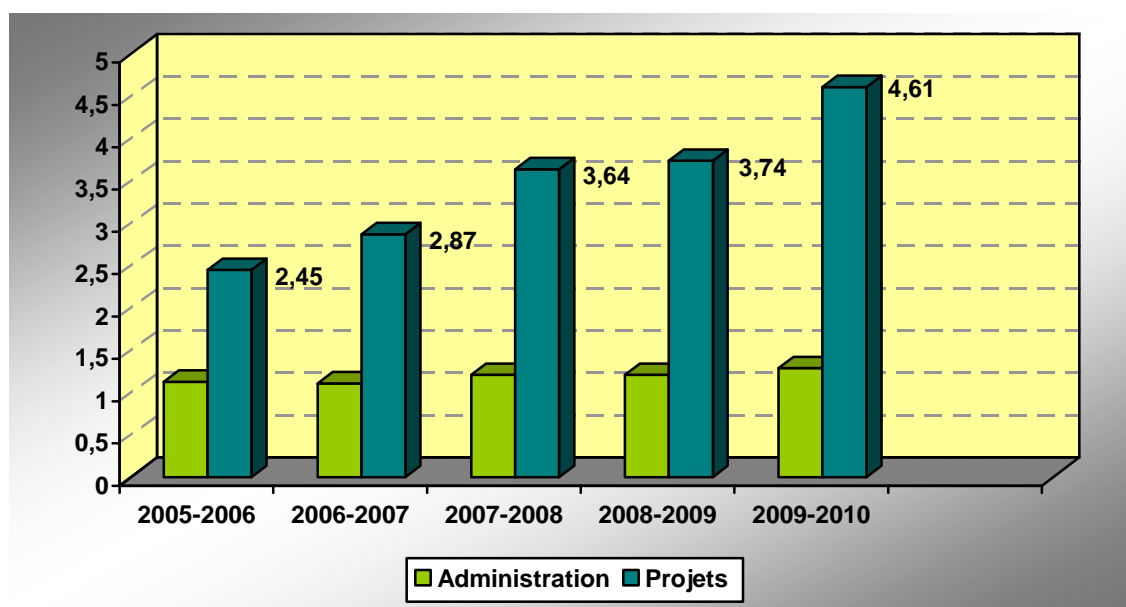
2 - Évaluation générale

2.1 Résultats globaux

Au cours des cinq dernières années, la CRÉ a reçu du gouvernement du Québec (Fonds de développement régional et crédits en provenance du Fonds de développement de la Métropole) un montant total de 23,5 M\$. De ce montant, elle a investi 17,3 M\$ dans les projets du Plan quinquennal de développement (PQD) 2005-2010.

Au cours de cette période, les budgets alloués aux projets ont progressé fortement passant de 2,45 M\$ en 2005-2006 à 4,61 M\$ en 2009-2010, ce qui représente une augmentation de 88 % sur une période de cinq ans. Parallèlement, la proportion des frais d'administration sur l'enveloppe totale est passée de 31,2 % à 23,2 %.

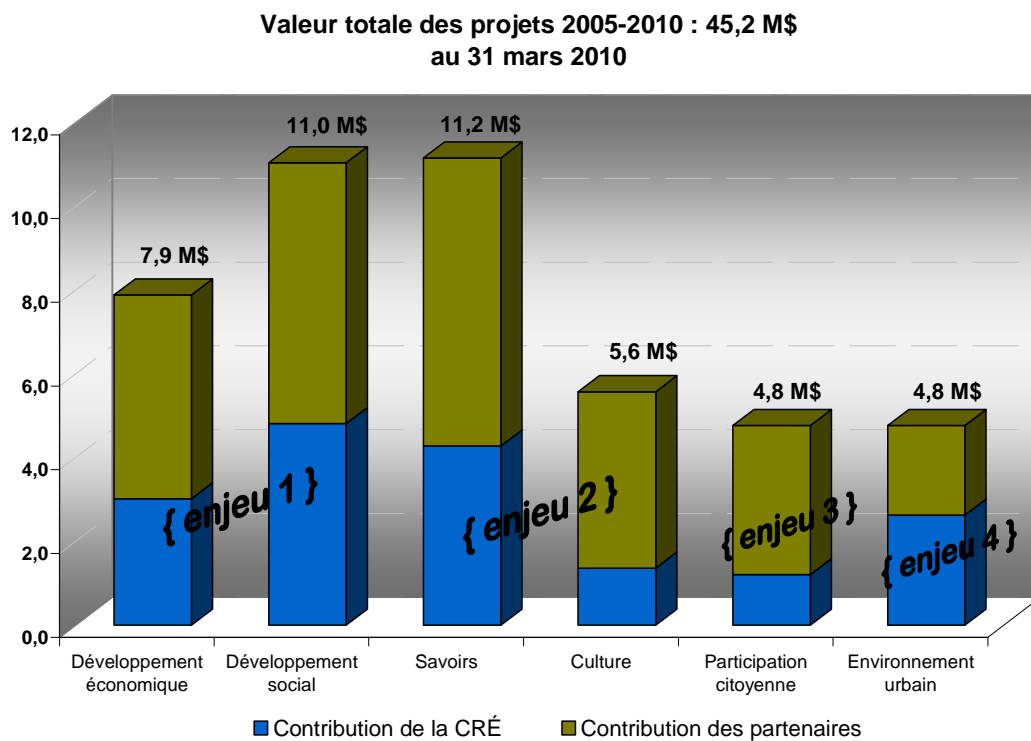
Répartition des coûts d'administration et de projets – 2005-2010



Ces investissements ont entraîné un apport conventionné de 27,9 M\$ de la part de nos partenaires pour un investissement total de 45,2 M\$. Ces sommes ont été consacrées à la réalisation de plus d'une centaine de projets dont la plupart se sont échelonnés sur plusieurs années, sinon sur l'ensemble de la période. Il s'agit d'une mesure conservatrice des impacts de la CRÉ puisqu'elle ne prend pas en compte l'effet multiplicateur de ses interventions.

Lors de l'adoption du PQD 2005-2010, la CRÉ avait retenu comme cibles de travail quatre enjeux principaux. Les investissements de la CRÉ dans chacun de ces enjeux se répartissent de la façon suivante:

- 7,8 M\$ pour une cinquantaine de projets sur l'enjeu du développement économique dynamique et solidaire;
- 5,7 M\$ pour une trentaine de projets sur l'enjeu d'une communauté de savoirs et de culture;
- 1,2 M\$ pour une dizaine de projets sur l'enjeu d'une participation citoyenne active;
- 2,6 M\$ pour une dizaine de projets sur l'enjeu d'un environnement urbain de qualité.



2.2 Un mandat unique

Le mandat de la CRÉ est de favoriser le développement de son territoire par une approche concertée et d'agir comme interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional.

La CRÉ a bien joué son rôle au cours des dernières années et elle a un caractère distinctif à plusieurs points de vue :

- Sa représentativité : La CRÉ de Montréal est le seul organisme de développement qui regroupe, à l'échelle régionale, à la fois les élus et les représentants d'organismes socio-économiques de l'île de Montréal.
- Son approche : Les actions de la CRÉ allient un volet concertation et un volet action. Elle travaille au développement de la région de Montréal avec plus de 400 partenaires. Son expertise en concertation, résolument tournée vers le développement, est reconnue et appréciée.
- Ses projets : La CRÉ n'est pas un organisme de services; elle élabore ou contribue à la réalisation de projets de développement porteurs, structurants et novateurs pour le développement de la région.
- Son organisation : La CRÉ est un organisme de petite taille qui a toute la souplesse et la flexibilité nécessaires pour agir rapidement, au moment opportun et de la façon jugée la plus pertinente pour la réalisation de projets novateurs.
- Son personnel : Le dynamisme et la jeunesse de son personnel et son expérience en développement de projets font de la CRÉ un acteur régional qui mobilise les partenaires et innove.

Plusieurs ont identifié, parmi les atouts de la CRÉ :

- sa représentativité, en raison de la présence d'élues et d'élus provinciaux et municipaux et de représentants du milieu socioéconomique;
- sa structure de gouvernance unique, avec un conseil d'administration et un comité exécutif composés de membres provenant de différents collèges électoraux;
- son Fonds de développement régional, non normé, qui permet une grande flexibilité d'intervention.

Au cours des interviews et des rencontres avec les membres du conseil d'administration, de nombreuses remarques ont été formulées quant à la taille imposante du conseil d'administration, imposée par la loi. Cela rend les discussions difficiles et a un effet démobilisateur sur les administrateurs. Selon l'avis de plusieurs, l'exercice de planification stratégique représente une occasion d'entamer une réflexion sur le fonctionnement du conseil d'administration, en regard des autres instances de la CRÉ, de façon à faciliter les échanges entre les membres.

2.3 Une performance reconnue

Au cours des derniers cinq ans, la CRÉ a mobilisé environ 400 partenaires qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre et à des degrés divers, à la réalisation des projets. Ses dix comités regroupent environ cent cinquante participants qui sont plus étroitement associés à ses interventions et qui forment un réseau de coopération trans-sectoriel unique à l'échelle du territoire montréalais.

Ainsi, la CRÉ a réalisé ou contribué à réaliser plus d'une centaine de projets dont la plupart se sont poursuivis tout au long des cinq années du plan quinquennal. Ses interventions ont pris différentes formes :

- leadership pour le développement et la réalisation de projets innovants;
- soutien financier au démarrage ou à la réalisation de projets;
- collaboration à la réalisation de projets;
- coordination des intervenants sectoriels et multi-niveaux sur des enjeux régionaux;
- analyse, réflexion et représentation auprès de différentes instances concernant les enjeux de développement régional;
- production de connaissances sur la région.

Suivant l'orientation de base de son PQD 2005-2010, soit *Innover pour se développer*, la CRÉ a su s'associer à différents intervenants autour de projets novateurs – voire la création de nouveaux organismes – qui ont permis de doter la région de nouveaux outils de développement. On peut citer à cet égard le *Festival Eurêka!*, la mise sur pied de la *Grappe des technologies propres*, le projet des *Marchés saisonniers de Nourrir Montréal* et la création d'*Investissement Femmes Montréal*, qui s'est d'ailleurs mérité un des Prix Égalité 2010.

La CRÉ a également développé une approche intégrée et multisectorielle dans de nombreux domaines. C'est le cas, entre autres, pour l'initiative *Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation* et pour le *Plan d'action de la région de Montréal en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles (PARMI)* qui se présentent chacun comme un ensemble de projets intégrés visant à apporter une contribution majeure sur autant d'enjeux de développement de la région montréalaise.

Finalement, l'apport de la CRÉ s'est avéré nécessaire pour une foule d'autres projets qui n'auraient pu se réaliser sans partenariat et sans l'effet de convergence de la mise en commun des ressources. On pense, par exemple, à *Réalisons Montréal* sur la promotion de la désignation Montréal, Ville UNESCO de design.

On le constate, l'intervention de la CRÉ est à géométrie variable. Les comités de la CRÉ épousent des formes et des modes de fonctionnement fort diversifiés selon les projets et les objets de travail. Souplesse et flexibilité lui permettent d'intervenir de la manière la plus opportune pour soutenir le développement de la région.

En définitive, la performance de la CRÉ est jugée excellente tant sur le plan de la pertinence que de l'efficacité. Ses projets sont en ligne avec les enjeux de la métropole et atteignent généralement les objectifs fixés. De plus, la CRÉ fait émerger des leaders;

elle ajuste ses interventions pour dégager une synergie entre la concertation et l'action; elle travaille avec les réseaux existants et encourage la prise en charge du milieu.

Plusieurs ont identifié, parmi les atouts de la CRÉ :

- sa capacité à réaliser des projets porteurs et structurants;
- sa souplesse et sa flexibilité;
- le rôle des comités qui offrent un ancrage dans le milieu et permettent de mobiliser les intervenants autour des enjeux et des projets;
- les résultats probants des partenariats souples et mobilisés autour de projets concrets;
- sa structure évolutive, capable de s'adapter à de nouveaux enjeux et de saisir de nouvelles opportunités.

2.4 Une nécessaire évaluation des interventions; des choix à faire

Dans le cadre de l'élaboration du PQD 2010-2015, le comité exécutif de la CRÉ a insisté sur la nécessité de se doter d'un cadre d'évaluation des projets pour s'assurer d'un impact maximal pour le développement de la région. C'est un commentaire qui est également ressorti avec une grande constance dans les entrevues.

Cette préoccupation procède, dans un premier temps, d'un souci de bonne gestion des fonds publics. Elle résulte également de l'évolution des dernières années au cours desquelles la CRÉ s'est investie dans un nombre croissant de projets, si bien que les marges de manœuvre pour le développement de nouvelles initiatives se rétrécissent considérablement. La croissance de chacun des projets dépassera bientôt les capacités financières de l'organisation. Enfin, au regard de la mission de développement régional, les fonds de la CRÉ sont fort limités si on considère les besoins montréalais. Il convient donc d'investir judicieusement.

Dans cette perspective, l'exercice de planification en cours devra permettre à la CRÉ de se doter d'instruments fiables, d'indicateurs ou de tout autre instrument lui permettant d'évaluer l'impact de ses interventions. Elle devra également s'assurer que ses activités de concertation soient liées à la réalisation d'un projet dont les résultats attendus sont clairement établis.

Plusieurs ont identifié, parmi les occasions d'optimiser les interventions de la CRÉ :

- Les montages financiers qui créent une force de frappe plus grande pour le développement.
- La flexibilité de sa politique de gestion de fonds allée à des choix d'investissement qui mettent de l'avant la synergie de ressources.
- Le fait que plusieurs partenaires de la CRÉ finalisent leur propre exercice de planification stratégique dans leurs secteurs respectifs, ce qui permettra à la CRÉ de formaliser, pour son PQD 2010-2015, des partenariats encore plus structurants, articulés autour de la mise en commun de ressources pour l'atteinte de résultats régionaux; c'est une opportunité unique qui devrait permettre d'optimiser les interventions en en maximisant la cohérence.

2.5 Un positionnement à affirmer

Pour plusieurs partenaires et membres de la CRÉ, il y a lieu de réaffirmer le rôle et l'importance de la CRÉ de Montréal dans le dispositif d'intervention en développement régional.

En tout premier lieu, la CRÉ doit poursuivre le travail de concertation qu'elle a entrepris depuis quelques années avec les principaux intervenants montréalais du milieu du développement régional. La démarche d'élaboration du PQD 2010-2015 coïncide avec le calendrier de beaucoup d'intervenants sectoriels en développement régional. Ce sera l'occasion d'arrimer davantage son intervention à celle de ses partenaires dont, notamment, la Ville de Montréal. Elle pourra ainsi, non seulement éviter les empiètements et dédoublements, mais surtout mieux identifier les domaines d'intervention où sa flexibilité, ses ressources, son expertise lui permettront d'obtenir un maximum d'impact.

Par ailleurs, on souligne souvent que les interventions de la CRÉ et leur portée sur le plan du développement régional restent encore trop méconnues. Il y a donc un effort à faire pour informer de façon régulière les administrateurs et les autres intervenants majeurs des projets en cours et de leur impact sur le milieu. Une réflexion sur son image de marque et une revue de sa stratégie de communications seront fort utiles afin de lui assurer une plus grande notoriété et une meilleure visibilité auprès des leaders d'influence et du grand public.

Plusieurs ont identifié, parmi les atouts de la CRÉ :

- son expertise en concertation et ses contacts établis avec un grand nombre d'intervenants régionaux;
- sa connaissance des enjeux régionaux;
- sa vision régionale et intersectorielle;
- son pouvoir d'influence.

3 - Bilan des activités

Nous présentons dans cette section le bilan des activités de la CRÉ pour les projets réalisés dans chacun des grands enjeux et axes de développement du PQD 2005-2010. Avant de faire cette présentation, il convient de rappeler que la CRÉ de Montréal joue un rôle **d'interlocuteur privilégié** du gouvernement en matière de développement régional. Ainsi, en plus des projets qu'elle mène en partenariat, elle exerce une veille sur l'évolution de Montréal et prend position publiquement sur divers dossiers au moyen d'avis, de mémoires, de communiqués et de lettres ouvertes.

3.1 Un rôle d'interlocuteur privilégié

Au cours de la mise en œuvre du plan quinquennal, la CRÉ est intervenue publiquement à une quarantaine de reprises afin de faire valoir les intérêts de la région, notamment dans les cas suivants :

- Mémoire soumis dans le cadre de la consultation sur le livre blanc « Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité » (avril 2006)
- Mémoire de la Conférence régionale des élus de Montréal dans le cadre de la consultation Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination (août 2006)
- Avis de la CRÉ de Montréal : « Intensifier les efforts pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal » (novembre 2006)
- Mémoire présenté dans le cadre des audiences publiques de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, « 2 millions de bouches à nourrir, 2 milliards de repas par année » (avril 2007)
- Mémoire sur le Plan de transport de la Ville de Montréal (août 2007)
- Mémoire sur les niveaux d'immigration à privilégier au Québec pour la période 2008-2010, « Capter la mobilité internationale » (septembre 2007)
- Avis de la CRÉ : « Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie » (octobre 2007)
- Mémoire sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles présenté à la Commission Bouchard-Taylor (novembre 2007)
- Avis à la ministre des transports intitulé « Restrictions de la circulation des véhicules lourds en heure de pointe » et déposé conjointement avec les présidents directeurs généraux des organisations représentant les quatre modes de transport (décembre 2007)
- Mémoire sur le Projet de Règlement sur les émissions de GES des véhicules automobiles et sur les redevances pour les émissions excédentaires déposé dans le cadre des consultations publiques du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (février 2008)
- Avis présenté dans le cadre des consultations Rendez-vous de la Solidarité 2009 « Vers un deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » (novembre 2009)
- Mémoire sur le projet de reconstruction du complexe Turcot dans le cadre des audiences du BAPE (juin 2009)

- Mémoire sur le projet de loi 78 modifiant la loi électorale (mars 2010)

En plus de ses interventions publiques, la CRÉ a également mené un certain nombre d'activités de recherche qu'on retrouve répertoriées sous chacun des chapitres d'enjeux présentés plus loin.

En sus des projets réalisés, la CRÉ a donc dû, au fil du temps, se doter d'expertises diverses pour être à même de documenter les enjeux de l'île de Montréal et de faire entendre les besoins et les positionnements régionaux.

Dans cet ordre d'idées, de l'avis de plusieurs personnes interviewées pour ce bilan, la CRÉ doit avoir une stratégie à long terme d'affaires publiques sur les grands enjeux de la métropole. Elle doit s'assurer de continuer à bien connaître les enjeux de son territoire et de porter la voix de sa région, notamment face aux deux ordres de gouvernement.

3.2 Bilan des activités par enjeu

Dans le Plan quinquennal 2005-2010, la CRÉ de Montréal avait identifié les grands défis à relever pour que la région montréalaise continue à se développer et à jouer un rôle moteur dans le développement du Québec. Au premier rang figuraient l'augmentation du niveau de formation et d'éducation de la population, la création d'emplois de qualité, l'accroissement de la productivité des entreprises, l'intégration des nouveaux arrivants, la diminution de la pauvreté et de l'exclusion et la promotion du développement durable.

Pour relever ces défis, la CRÉ proposait de miser sur la créativité et l'innovation de la population montréalaise pour assurer :

- un développement économique dynamique et solidaire;
- une communauté de savoirs et de culture;
- une participation citoyenne active;
- un environnement urbain de qualité.

Chacun de ces quatre grands enjeux se déclinait en plusieurs axes d'intervention. Ils ont donné lieu à une centaine de projets qu'elle a soutenus tout au long de ces cinq années. Nous en présentons ci-dessous quelques faits saillants et, lorsque possible, les résultats mesurables des activités.

Enjeu 1 : Un développement économique dynamique et solidaire

Cet enjeu a mobilisé la part la plus importante de nos ressources au cours de ce plan quinquennal, avec des déboursés de 7,8 M\$, soit 45 % de nos investissements. Ce domaine couvre huit axes d'intervention, du développement des secteurs stratégiques en passant par l'économie, le transport, l'intégration des immigrants et la lutte à la pauvreté. La CRÉ est intervenue de façon déterminante dans plusieurs secteurs en initiant des projets ou en menant une action structurante dans des domaines aussi variés que l'entrepreneuriat, le développement des secteurs stratégiques, la promotion de l'économie sociale, la mise en valeur de la diversité et la sécurité alimentaire.

La CRÉ a ainsi réalisé une cinquantaine de projets qui ont contribué au développement économique et solidaire de la région de Montréal. Un grand nombre d'entre eux se sont poursuivis tout au long de la période.

Axe 1.1 : Accélérer le développement des secteurs stratégiques et maintenir une économie diversifiée

- La création de la Grappe des technologies propres, *Ecotech Québec*, est une réalisation déterminante tant sur le plan économique qu'environnemental. La CRÉ de Montréal a initié les démarches et investi 126 000 \$ pour la création de cette Grappe qui est maintenant reconnue par tous les paliers de gouvernement. Le conseil d'administration permanent devrait être en fonction à l'automne 2010.
- L'entente spécifique de 390 000 \$ avec le Conseil des industries bioalimentaires de l'île de Montréal (CIBIM), initiée par la CRÉ, s'échelonne de 2009 à 2011 et supporte la création de nouvelles entreprises de transformation et la croissance des PME dans ce secteur qui compte environ 120 000 emplois.
- En 2007, à la demande de la Ville de Montréal, la CRÉ a pris le leadership du Projet entrepreneuriat Montréal (PEM) et de la mise en œuvre de sa stratégie de développement de l'entrepreneuriat intitulée *Entreprendre à Montréal – L'urgence d'agir ensemble* qui rassemble désormais 400 professionnels et 80 organismes. Il faut noter le développement d'un site Internet, d'un Extranet et la publication d'un document de formation, le *Profil de compétences de l'entrepreneure et de l'entrepreneur*.
- La CRÉ a appuyé la mise en place du Fonds de soutien *Montréal Start-Up*, pour soutenir les entreprises qui développent des logiciels et des services pour les secteurs du sans-fil, du multimédia et de l'Internet. Ce fonds est maintenant doté d'une somme de 5 M\$ financée par 20 investisseurs privés et a permis d'aider 11 entreprises.
- La CRÉ s'est investie dans le secteur des arts numériques pour lequel Montréal détient d'indéniables atouts et qui offre un potentiel de développement exceptionnel. Dans le cadre de son entente avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ) la CRÉ a soutenu un projet de pratiques émergentes en art audio et création sonore en collaboration avec l'organisme OBORO GOBORO. Elle a également participé, avec //ADAPT (Advanced Digital Art Production Techniques), à l'organisation de la conférence internationale

Montréal, rendez-vous mondial des plus grands maîtres en effets visuels pour le cinéma et les jeux vidéos, tenue du 22 au 26 septembre 2008, consolidant ainsi la position de Montréal comme centre international de l'industrie des arts numériques en rassemblant 5 000 participants.

Axe 1.2 : Favoriser le maintien et la création d'emplois de qualité

- La CRÉ n'a pas fait d'interventions directes majeures dans ce domaine étant donné l'importance de l'action d'Emploi-Québec. Son action a plutôt porté sur la valorisation et la promotion de la formation, du développement des savoirs et de l'innovation. Ces projets sont largement présentés à l'enjeu 2.

Axe 1.3 : Reconnaître et soutenir le développement de l'économie sociale

- La CRÉ de Montréal assure la coordination du Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM), qui poursuit son rôle de veille et de collaboration avec les différents acteurs de l'économie sociale en territoire montréalais.
- Le CÉSÎM a produit le *Répertoire des entreprises d'économie sociale* (en versions papier et en ligne), comptant maintenant 1 000 entreprises, de même que le *Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal*, qui a permis de mettre en lumière l'importance de ce secteur économique : 2 milliards \$ de revenus par année et 60 000 emplois dans la métropole.
- Une entente spécifique avec le MAMROT et d'autres partenaires est présentement en élaboration et devrait couvrir les interventions futures dans le domaine de l'économie sociale.
- Signature d'une entente de partenariat entre le CSMO-ÉSAC et le Forum jeunesse de l'île de Montréal pour assurer une relève en économie sociale, notamment par la réalisation de 7 capsules vidéo de promotion.

Axe 1.4 : Préserver et développer des réseaux de transport performants et respectueux de l'environnement

- La CRÉ de Montréal poursuit son travail de secrétariat du Comité interrégional pour le transport des marchandises (CITM), afin de renforcer la position du Grand Montréal comme centre majeur du transport intermodal des marchandises.
- La CRÉ continue sa participation à titre de membre du comité consultatif communautaire des Aéroports de Montréal.
- La CRÉ soutient la réalisation d'un guide destiné principalement aux transporteurs publics pour favoriser l'accessibilité universelle dans les transports en commun.
- Elle continue aussi sa collaboration et son soutien financier à la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM) pour une action concertée sur la question de la mobilité et du transport des personnes âgées.

Axe 1.5 : Assurer une meilleure intégration des personnes immigrantes de même que celles issues des communautés culturelles et viser à attirer davantage d'immigrants et immigrantes

- Lors des audiences de la Commission Bouchard-Taylor, la CRÉ a soutenu fermement que la diversité est une richesse pour Montréal et que le développement de la région passe par l'immigration. Elle en a fait un de ses principaux vecteurs d'intervention. Le Plan d'action régional en matière d'immigration (PARMI), qui représente 5 M\$ d'investissements dont 800 000 \$ proviennent de la CRÉ, en est une conséquence directe. Il comprend 10 projets :
 - Alliés Montréal
 - Cap sur le monde : réseautage professionnel pour immigrants
 - Cercle d'entraide pour femmes immigrantes
 - Développement du leadership chez les jeunes : passe de l'idée à l'action
 - Jeunes reporters (CLIP ton 514)
 - Le sport et le loisir, un pont entre communautés (Jeux de la rue)
 - Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
 - Rétention des étudiants internationaux
 - Rétention des travailleurs temporaires spécialisés
 - Vivacité Montréal

Ces projets s'inscrivent dans une approche intégrée qui vise des objectifs aussi divers que le soutien au développement de l'entrepreneuriat des femmes immigrantes, le positionnement de l'immigration comme une solution d'affaires par et pour les entreprises et l'intégration des artistes immigrants. Ainsi 57 artistes immigrants ou des minorités visibles ont réalisé 46 projets artistiques dans les deux dernières années.

- Une entente spécifique triennale a été conclue avec le MICC et d'autres partenaires. Pour la durée de cette entente, c'est plus de 6 M\$ qui seront investis par l'ensemble des partenaires afin de soutenir des projets qui misent sur la diversité et l'intégration au travail des personnes immigrantes.

Axe 1.6 : Accroître les efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion

- Le comité Nourrir Montréal a tenu des rencontres thématiques, les *Rendez-vous montréalimentaires*, qui ont permis à des spécialistes d'échanger sur les enjeux du système alimentaire montréalais. Le comité a réalisé diverses activités visant la promotion de l'agriculture urbaine, en plus de réaliser le projet des Marchés saisonniers qui a attiré en 2009 pas moins de 20 000 clients et clientes, dont 15 000 acheteurs réguliers, répartis dans 12 quartiers.
- Mis en ligne par le Forum régional sur le développement social, l'outil Socioscope, un tableau de bord interactif pour les organismes communautaires rassemblant des données sur le développement social à Montréal, a été créé et consolidé au cours des cinq dernières années; il reçoit de 300 à 500 visiteurs par mois.

- Le Forum jeunesse de l'île de Montréal a facilité l'accueil des jeunes provenant des régions du Québec par diverses activités : réalisation du portail *Bienvenue à Montréal*, du projet *Premier arrêt* (accueil des jeunes au terminus d'autobus de Montréal) et la tenue d'activités d'accueil dans les cégeps.

Axe 1.7 : Assurer l'équité et atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes

- L'organisme *Investissement Femmes Montréal*, qui vise le soutien à l'entrepreneuriat féminin, a été créé grâce à la collaboration entre la CRÉ de Montréal, le Y des Femmes, l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM) et la Compagnie F. Après une première année d'exercice, une somme de plus de 400 000 \$ a été injectée dans 20 entreprises dont les projets d'investissement totalisent plus de 3 M\$. Trente-cinq emplois ont été créés ou renouvelés. La CRÉ a été corécipiendaire du prix Égalité 2010 pour la création de ce projet.
- Le comité Femmes a également mis sur pied le *Réseau d'échange, de concertation et d'influence pour les femmes de Montréal* et réalisé différentes initiatives, dont *De 55 à 105... mille façons de s'engager*, qui visait à identifier les besoins des nouvelles retraitées.
- D'autres réalisations répondent à cet objectif et sont présentées à l'axe 3.2.

Axe 1.8 : Valoriser les familles et améliorer leurs conditions de vie

- Le document *Regard sur les familles montréalaises* a été publié en 2007 et fournit un portrait de la situation sociale et économique des familles et de la conciliation famille-travail-études.
- Le comité Famille de la CRÉ a agi à titre de conseiller externe pour l'élaboration de la Politique familiale adoptée en 2008 par la Ville de Montréal. Il a aussi participé à la création d'un répertoire de ressources de soutien aux proches aidants naturels, *La Ressource*, publié en 2008.
- La CRÉ a collaboré à la mise en place d'un guichet régional de gestion des listes d'attente en services de garde, facilitant la vie des parents dans leur recherche d'une place, en partenariat avec la Coopérative Enfancefamille.org, et participe à un projet pilote pour offrir des services de garde de dépannage pour les parents travailleurs.
- À la demande du ministère de la Famille et des Aînés, la CRÉ a effectué en 2008 une analyse des besoins particuliers des familles de la région en matière de services de garde à l'enfance et formulé des recommandations pour la planification du développement de places additionnelles.
- La CRÉ a offert son soutien à l'organisation de la Marche des générations, qui a rassemblé près de 40 participants et mobilisé huit organisations.

Enjeu 2 : Une communauté de savoirs et de culture

La CRÉ a investi 5,7 M\$, soit 33 % des ressources allouées à ses projets aux activités de cet enjeu qui se regroupent sous deux grands volets : les savoirs et la culture.

Montréal a choisi de se développer en misant sur les industries de haut savoir. Pour soutenir ce choix, la CRÉ de Montréal est intervenue massivement pour valoriser l'acquisition des savoirs et pour accroître l'intérêt à l'égard des carrières scientifiques. Avec son comité *Montréal, Ville apprenante, de savoir et d'innovation* la CRÉ a une approche intégrée qui vise à augmenter la persévérance scolaire, promouvoir les carrières scientifiques et attirer à Montréal un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers.

Lors du bilan mi-parcours du PQD 2005-2010, les membres de la CRÉ ont réaffirmé l'importance de garder le cap sur l'éducation et la formation comme moteurs de développement régional. En conséquence, la CRÉ a retenu, dans ses priorités 2008-2010, l'éducation comme « obsession collective » de la communauté en soutenant des projets à tous les âges de la vie.

Pendant cette même période, s'est tenu, en 2007, le *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle*, un événement majeur qui a mis la table aux projets de développement pour les dix prochaines années. On retrouve ces orientations dans le plan d'action 2007-2017 qui a été adopté par les partenaires de la démarche. Dans le cadre de l'adoption de ses orientations 2008-2010, la CRÉ a alors retenu trois grands axes d'intervention pour définir sa contribution au plan d'action 2007-2017 : la relève, les pratiques émergentes et les créneaux d'excellence.

Axe 2.1 : Faire de l'éducation, accessible à tous, une priorité de la collectivité

- La CRÉ a initié, avec le CEFRIO (Centre francophone d'informatisation des organisations), un projet de formation de base dans le secteur manufacturier. En y investissant 100 000 \$, la CRÉ visait à expérimenter des approches d'apprentissage s'appuyant sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- La CRÉ a été un des partenaires fondateurs du *Réseau réussite Montréal* et a élaboré, avec ses 27 partenaires, un plan d'action pour lutter contre le décrochage scolaire incluant des activités de prévention auprès des 0-12 ans et de maintien et de retour à l'école auprès des 13-20 ans.
- La CRÉ a initié le projet montréalais de *Cité des métiers* et conduit une étude de faisabilité relative à la valorisation et à la promotion des formations professionnelles et techniques ainsi que des métiers et professions qui y sont reliés.
- La CRÉ a annoncé récemment son soutien à *Fusion jeunesse* et à *Incubateur*. Dans les deux dernières années, *Fusion jeunesse* a permis à 24 étudiants universitaires de réaliser des activités stimulantes dans six écoles secondaires défavorisées de l'île de Montréal, alors qu'*Incubateur* permettra, au cours de 2010, la production d'un DVD interactif francophone qui guide les élèves des

écoles publiques secondaires francophones dans l'idéation et la mise sur pied d'un projet entrepreneurial.

- La CRÉ participe depuis 2008 à la *Semaine québécoise des adultes en formation* de l'ICEA avec *La Fierté d'apprendre*, un événement de reconnaissance pour souligner la persévérance de 1 000 personnes qui ont poursuivi leur formation, malgré leur âge et leur niveau de scolarité.
- La mobilité et la rétention des étudiants internationaux, sont des enjeux centraux pour le comité Montréal, Ville apprenante, de savoir et d'innovation. En plus de publier l'avis « Attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal », la CRÉ a initié une série de projets : le portail « Étudier à Montréal », qui a reçu 50 000 visites en 8 mois, les kiosques d'accueil à l'aéroport pour les étudiants étrangers et la réalisation de parcours de découverte, en navette, d'entreprises à la recherche de travailleurs hautement qualifiés. En 2009, 1 548 étudiants ont visité les kiosques d'accueil à l'aéroport, alors qu'une cinquantaine a participé aux parcours de découverte.

Axe 2.2 : Stimuler la recherche, l'innovation et la créativité

- Pour augmenter l'appropriation des sciences et des technologies par la population, notamment par les jeunes, la CRÉ a mis sur pied différentes actions. Au cours des cinq dernières années, il y a eu pérennisation des projets de *L'île du Savoir*, en plus de la création, au fil du temps, de nouveaux projets tels que le portail *MontréalScience* et *La preuve par l'image* (anciennement *ArtScience*). À lui seul, *Éclairs de sciences* a permis à 19 000 jeunes du primaire et 1 000 enseignants de participer à des expériences scientifiques avec l'aide de 200 bénévoles. Avec *Tandem métro*, ce sont 32 000 élèves du secondaire qui ont pu assister à une conférence scientifique. En trois ans d'existence, le *Festival Eurêka!* a accueilli près de 150 000 personnes qui ont pu se familiariser avec la science dans une ambiance festive.
- Les interventions auprès du gouvernement du Québec ont contribué à la création de quatre nouveaux centres de transfert technologique sur l'île de Montréal entre 2007 et 2009.
- La CRÉ a mis sur pied un projet pilote en collaboration avec l'arrondissement de LaSalle dans le domaine de la valorisation de la recherche et du transfert technologique (VRTT).

Axe 2.3 : Affirmer la culture comme moteur de développement et de cohésion sociale

- En initiant *Libres comme l'art*, la CRÉ de Montréal aura permis à 650 élèves de se sensibiliser à l'art à travers 12 projets dans 12 écoles primaires et secondaires.
- La CRÉ a collaboré à deux projets de *Design Montréal*. *Les portes ouvertes Design Montréal* de même que *Réalisons Montréal, Ville UNESCO de Design* permettent de mettre de l'avant le design montréalais. *Design Montréal* a ouvert les portes de 65 agences et lieux de diffusion montréalais à plus de 1 200 jeunes, alors que *Réalisons Montréal* a permis à 200 créateurs de participer à la

- planification des travaux municipaux pour y intégrer un volet design et ainsi participer à l'embellissement urbain.
- La CRÉ a également participé financièrement à un volet d'intervention de *La Vitrine* qui vise à créer des synergies d'affaires entre le milieu culturel, le milieu touristique et les entreprises.
 - La CRÉ soutient la relève artistique dans le cadre d'une entente avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ) via les programmes *Soutien aux organismes de la relève* et *Soutien aux arts numériques*.
 - Les projets *Outils la relève artistique montréalaise* (ORAM, en collaboration avec le CAM) et *Artère*, initiés par le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) ont porté fruit : le premier vise à faciliter l'accessibilité à du soutien financier, à l'information et à l'intégration au marché du travail pour les artistes de la relève. Seulement en 2009, plus de 1 000 artistes ont participé à 20 activités de réseautage organisées par ORAM. *Artère*, un portail en ligne bonifié cette année, permet aux jeunes artistes de s'informer sur les ressources disponibles. Le site a d'ailleurs reçu 95 000 visites en 2009.
 - Partenaire majeur du *Rendez-vous Montréal métropole culturelle*, la CRÉ a investi 170 000 \$ pour l'organisation de cet événement.
 - Par ailleurs la CRÉ offre un soutien financier annuel de 100 000 \$ à Culture Montréal pour favoriser le développement culturel de la région de Montréal en soutenant la réalisation du Plan d'action 2007-2017.

Enjeu 3 : Une participation citoyenne active

Avec un déboursé en projets de 1,2 M\$, cet enjeu compte pour 7 % de nos investissements. En vertu de sa loi constitutive, la CRÉ a le mandat d'élaborer son plan quinquennal selon le principe de la parité entre les hommes et les femmes et en favorisant, en priorité, la participation des jeunes à la vie régionale. Pour valoriser la participation active des jeunes, des femmes, des aînés, des personnes souffrant d'un handicap, des personnes immigrantes ou issues de l'immigration, la CRÉ de Montréal a donc, par sa propre initiative ou en collaboration avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM), mis sur pied différents projets dans le but de renforcer l'engagement social et de permettre à ces personnes et à la relève d'avoir accès aux lieux décisionnels.

Par ailleurs, le CRDÎM, qui est le prédécesseur de la CRÉ, a été à l'origine de la création du FJÎM qui fête, en 2010, ses 10 ans d'existence et, par le fait même, nos 10 ans de coopération et de cohabitation. En plus de soutenir des actions importantes dans les domaines de la participation citoyenne et de travailler à l'amélioration des conditions de vie des jeunes, le FJÎM est une remarquable pépinière pour notre relève et un lieu d'action privilégié pour les jeunes leaders.

Axe 3.1 : Favoriser l'éducation à la citoyenneté et une culture de l'engagement social

- Le FJÎM assure dans l'ensemble du Québec la coordination du projet *Électeurs en herbe* qui a rejoint plus de 150 000 futurs électeurs depuis sa création en 2001. Également, le projet *Qui vote gagne*, qui vise à encourager et faciliter le vote des jeunes a vu le jour.
- Le FJÎM a aussi mis sur pied plusieurs projets qui favorisent l'éducation à la citoyenneté chez les jeunes, dont l'opération *Prends ta place*, qui a permis de rejoindre 20 000 jeunes lors d'une campagne de promotion. Les *Carrefours de l'engagement*, rassemblant 40 organismes, ont permis aux jeunes de prendre connaissance des possibilités d'engagement dans les organisations montréalaises.
- Le FJÎM, en collaboration avec la CRÉ de Montréal, a également organisé 4 éditions annuelles des prix *La Relève en place* visant à reconnaître les organismes faisant une place à la relève au sein de leurs instances et 3 éditions du concours *Je prends ma place*, qui visent à souligner l'engagement des jeunes Montréalaises et Montréalais.

Axe 3.2 : Créer des conditions favorables à la participation de tous les citoyens et citoyennes au développement de la région

- Le programme *Leadership Montréal*, lancé en septembre 2009, s'adresse aux organisations publiques et parapubliques, aux entreprises privées et aux organisations à but non lucratif afin de leur permettre de préparer la relève au sein de leurs instances en misant sur les talents de la diversité. Également, le

Réseau jeunes administrateurs a permis à une quarantaine de jeunes professionnels et entrepreneurs de suivre un programme de formation, de bénéficier de l'appui de mentors et de développer un réseau qui leur permettra de siéger au sein de lieux de décision.

- Le Réseau jeunes femmes leaders permet à plus de 20 jeunes femmes de bénéficier de formation et d'expertise afin d'intégrer des conseils d'administration et d'y exercer une influence accrue.
- La CRÉ contribue au projet *Liens* qui vise à renforcer les capacités des personnes ayant des limitations fonctionnelles, afin qu'elles puissent faire entendre leurs points de vue dans les espaces de consultation dans la région, tels que les arrondissements. L'an dernier, 40 organismes ont été mobilisés pour la mise en place du réseau d'émissaires qui fait la promotion de l'accessibilité universelle.
- Plusieurs projets ont incité les femmes à s'engager dans les lieux décisionnels : le projet *Donnons des Elles aux entreprises*, dont l'objectif est d'accroître le nombre de femmes au sein des conseils d'administration des organismes publics et parapublics et qui compte une banque de 50 candidates déjà inscrites à la disposition des organismes et le projet *Femmes et politique municipale – Défis et perspectives 2009*. À ces interventions, s'ajoute la *Déclaration pour une gouvernance paritaire sur l'île de Montréal*, signée par 75 partenaires désirant travailler à l'augmentation du nombre de candidates.
- Dans le cadre d'une entente spécifique visant à adapter les services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des aînés, la CRÉ soutient la TCAÎM dans le développement d'une stratégie de valorisation de la participation des personnes aînées à la collectivité montréalaise.
- L'Événement régional jeunesse du Forum jeunesse de l'île de Montréal permet le réseautage, la formation de la relève et met en lumière les préoccupations des jeunes. Il réunit annuellement plus de 150 représentants et représentantes des organismes jeunesse.
- La CRÉ apporte un soutien financier et administratif au Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM). Depuis 5 ans, la CRÉ a investi plus de 415 000 \$ dans le FJÎM. Financé principalement par le Secrétariat à la Jeunesse, le FJÎM a disposé, au cours des 5 dernières années, d'un budget de fonctionnement de 1,6 M\$ et d'une enveloppe de près de 7 M\$ du Fonds régional d'Investissement Jeunesse (FRIJ) qui fut affecté au financement de projets par et pour les jeunes dans la région. Le FJÎM regroupe 26 membres élus, jeunes leaders régionaux, qui ont pour mandat de favoriser la représentation des jeunes, de jouer un rôle conseil et de susciter la participation citoyenne des jeunes. Au cours des 5 dernières années, le FRIJ a soutenu 89 projets qui ont touché environ 200 000 jeunes.
- Certaines réalisations du PARMÎ répondent à cet objectif et elles sont présentées au point 1.5.

Enjeu 4 : Un environnement urbain de qualité

Avec 2,6 M\$, ce sont 15 % de nos investissements qui sont consacrés à cet enjeu. L'action de la CRÉ en environnement urbain s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise. Dès le départ, la CRÉ s'est associée à la Ville de Montréal et au Conseil régional en environnement de Montréal pour animer le réseau d'échanges qui réunit tous les partenaires qui se sont engagés à contribuer à l'atteinte des objectifs de ce plan. Ce réseau, qui comptait quelques dizaines d'organismes à l'origine, en compte environ 180 maintenant.

C'est dans le cadre des travaux de ce réseau que la CRÉ a développé ses partenariats et initié différents projets porteurs en environnement urbain. Créé à l'origine par trois partenaires (CRÉ, Conseil régional en environnement de Montréal et Équiterre) le projet Défi Climat est un produit de cette collaboration. C'est une réussite remarquable puisqu'il a maintenant étendu son action à l'échelle du Québec et qu'il regroupe actuellement près de trente partenaires majeurs.

L'action de la CRÉ a aussi touché différentes facettes de l'environnement (récupération, recyclage, gestion des matières résiduelles, etc.), sans oublier deux domaines qui marquent la singularité géomorphologique de Montréal : la montagne et le fleuve. Ses études paysagères sur l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal et sa participation au *Réseau bleu* de Montréal figurent en bonne place au portfolio de ses interventions en matière d'environnement urbain.

Axe 4.1 : Informer les décideurs des enjeux stratégiques en matière d'environnement et de développement durable

- Le comité Environnement et Développement durable fait une veille stratégique dans le domaine environnemental. Il est à l'origine des mémoires que la CRÉ a présentés sur différents sujets, tels que la Stratégie de développement durable du gouvernement, le Projet de prolongement de l'autoroute 25 et le Plan de transport de la Ville de Montréal.
- Le Réseau d'échange sur le développement durable, créé en 2005 par la Ville de Montréal, le Conseil régional de l'environnement et la CRÉ, poursuit ses travaux, dont la réalisation d'un Gala annuel qui valorise les bonnes pratiques environnementales. Il réunit annuellement 500 personnes depuis 2007.
- La CRÉ a appuyé l'établissement du Secrétariat de Projet climatique – Canada à Montréal, soutenu par la Fondation David Suzuki et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Trente-deux organismes ont profité de la conférence « Une vérité qui dérange » offerte afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à l'urgence climatique.
- La CRÉ de Montréal a présenté, en juin 2008, un mémoire aux consultations publiques de la Commission mixte internationale, « Projet d'une nouvelle ordonnance d'approbation et le Plan 2007 de régularisation des débits et des niveaux d'eau pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent. »
- La Grappe des technologies propres est présentée à l'axe 1.1.

Axe 4.2 : Encourager une meilleure utilisation et une meilleure gestion des ressources

- Depuis 2008, les 260 organisations et les 50 000 citoyens participants à la campagne montréalaise de *Défi Climat* se sont engagés à réduire de près de 68 000 tonnes leurs émissions de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 28 millions de litres d'essence ou de retirer plus de 18 000 voitures de la route durant un an. Lancée par le Conseil régional en environnement de Montréal en partenariat avec la CRÉ de Montréal et Équiterre, la campagne devient nationale en 2010.
- Une autre initiative : le projet BIMAM (Banque interactive de matériaux pour les arts), qui allie récupération et création en donnant accès aux artistes montréalais à une banque de matières résiduelles, de matériaux de surplus et d'équipements des institutions, commerces et industries (ICI). On compte 5 606 kg de matières résiduelles détournées des sites d'enfouissement grâce à la BIMAM.
- La CRÉ a collaboré, avec différents partenaires, notamment RECYC-QUÉBEC, à une étude de caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec.
- À l'été 2008, la CRÉ a tenu un événement médiatique pour susciter l'intérêt d'autres organismes et entreprises afin de multiplier les actions visant à contrer les îlots de chaleur dans la région montréalaise.

Axe 4.3 : Contribuer à consolider les espaces urbains et préserver un cadre de vie de qualité

- La CRÉ poursuit sa participation au *Réseau bleu* de Montréal démarré en 2009, à travers diverses activités, dont le financement de la *Route bleue*, les travaux pour l'accès au fleuve et une collaboration avec la Table de concertation en aménagement et environnement de la Pointe-de-l'Île.
- Pour soutenir la mise en valeur des paysages, la CRÉ a participé à l'analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal et à la réalisation d'un *Guide sur les paysages montréalais*.

4 - Conclusion

Le bilan que nous faisons du PQD 2005-2010 est largement positif. Avec des investissements en projets de 17,3 M\$ et un apport conventionné de 27,9 M\$ de nos partenaires, ce sont 45,2 M\$ qui ont été injectés dans une centaine de projets qui soutiennent le développement de notre région. Mais au-delà des sommes investies, il faut rappeler que les membres du comité exécutif, les membres de comités et les partenaires estiment que la force de la CRÉ réside dans sa nature qui est de réunir les élus de l'île et les représentants du milieu socioéconomique et dans sa capacité d'animer un réseau unique de coopération trans-sectoriel d'environ 400 partenaires. C'est en misant sur ces atouts, sur cette expertise institutionnelle qu'il faut poursuivre le travail et aller plus loin.

Nos analyses préliminaires et celles des principaux intervenants du territoire le démontrent : bien que la situation ait évolué, les enjeux fondamentaux qu'on observait il y a cinq ans sont encore, pour la plupart, d'une grande actualité. Le PQD 2010-2015 s'inscrira ainsi dans la continuité des enjeux du plan précédent.

Nous devons définir nos nouvelles perspectives de développement à la lumière des évolutions récentes en tenant compte, tout particulièrement, des effets de la crise économique et de la concurrence effrénée que se livrent les grandes métropoles pour consolider leur position ou acquérir des avantages dans les secteurs économiques qui misent sur le haut savoir, l'innovation et la créativité.

Après cinq ans d'existence, il apparaît clairement que la CRÉ a une mission de concertation et son action s'inscrit dans une perspective de complémentarité régionale. Nous devons donc définir nos priorités selon la place qui est la nôtre dans le dispositif de développement de l'île de Montréal. En ce sens, le travail de concertation que nous avons entrepris avec nos partenaires s'avérera crucial. Notre préoccupation première sera celle de chercher en tout temps à optimiser les moyens pour agir de concert avec nos partenaires et faire émerger avec eux les forces dynamiques qui feront le succès de Montréal.

Nous plaçons également l'identification des priorités d'investissement et la recherche de résultats au cœur de notre démarche. Nous aurons donc, comme préoccupation persistante, celle d'identifier les projets qui auront une dimension concrète et qui nous permettront de produire le maximum d'impact. Pour ce faire, nous accorderons la plus grande importance à l'identification des indicateurs de performance, à la détermination de cibles et à l'atteinte des résultats.

Pour la CRÉ, le prochain plan quinquennal marquera une étape supplémentaire dans sa recherche de méthodes d'intervention plus efficaces et d'objectifs plus ciblés. Nous veillerons à maximiser notre impact et être en mesure de l'évaluer. Ce plan témoignera de notre enracinement dans la réalité montréalaise et visera à contribuer au succès et au rayonnement de la métropole.

Annexe 1

Valeur totale des projets 2005-2010
Financés par le Fonds de développement régional (FDR)
et par des crédits réservés au Fonds de développement de la métropole (FDM)
(Au 31 mars 2010)

	FDM 2005/2006	FDR 2005/2006	FDR 2006/2007	FDR 2007/2008	FDR 2008/2009	FDR 2009/2010	Total FDM, FDR	Total Partenaires	Valeur totale des projets
ENJEU 1 - Un développement économique, dynamique et solidaire									
Développement économique - Direction		150 500	163 250	169 000	175 000	184 000	841 750		841 750
Des PME montréalaises durables						5 000	5 000	32 750	37 750
Partenariat interrégional des PME						12 000	12 000	289 000	301 000
PropulseART						20 000	20 000	348 000	368 000
InnoVie Biennum						7 000	7 000	66 400	73 400
Montréal, Capitale créative						22 000	22 000		22 000
CIBIM (plan stratégique et entente spécifique)			42 133		50 000	50 000	142 133	160 000	302 133
Campus des technologies de la santé					30 000	30 000	60 000	908 330	968 330
Grappe du cinéma et de la télévision- Plan d'affaires						10 000	10 000	140 000	150 000
Montréal Couture						30 000	30 000	619 000	649 000
Transport des marchandises	67 000	80 000		90 975	108 800	81 442	428 217	915 653	1 343 870
Entrepreneuriat		15 000	20 000	70 000	217 000	214 600	536 600	827 598	1 364 198
Indice entrepreneurial						7 500	7 500	13 500	21 000
Défi entrepreneurial au féminin				5 000			5 000	20 750	25 750
Économie sociale	84 500	69 125	148 600	207 300	103 500	154 500	767 525	177 460	944 985
Grappe des technologies propres		30 000		60 000	30 000	6 000	126 000	350 000	476 000
Développement social - Direction		154 700	159 000	166 000	167 000	178 000	824 700		824 700
Forum régional sur le développement social	168 000	71 000	206 825	292 290	115 000	126 363	979 478	273 900	1 253 378
Redynamisation par le logement social				25 000			25 000	176 000	201 000
Collège communautaire de Montréal (coordination)		20 000					20 000		20 000
Familles/serv. garde/ainés/personnes handicapées	79 600	43 000	101 000	50 000	139 300	226 155	639 055	458 000	1 097 055
Sécurité alimentaire				160 000	70 500	237 000	467 500	539 277	1 006 777
Comité Femmes	54 830	44 000	141 350	110 455	178 510	137 616	666 761	183 491	850 252
Entente spécifique - Condition féminine				345 000			345 000	345 000	690 000
Immigration et intégration, relations interculturelles		18 552	525 000				543 552	3 698 602	4 242 154
Fonds Montréal Immigration et Minorités visibles			120 000				120 000	360 000	480 000
Cap sur le monde				22 500			22 500	168 193	190 693
ALLIÉS						90 000	90 000	30 000	120 000
Journée régionale Agir pour intégrer					13 000		13 000		13 000
Séisme en Haïti - Support à la maison d'Haïti						40 000	40 000		40 000
Séisme en Haïti - Support à la Perle retrouvée						20 000	20 000		20 000
Sous-total	453 930	695 877	1 627 158	1 773 520	1 397 610	1 889 176	7 837 271	11 100 904	18 938 175
ENJEU 2 - Une communauté de savoirs et de culture									
Ville apprenante, de savoir et d'innovation	282 000		150 000	309 395	248 000	250 700	1 240 095	646 400	1 886 495
Rendez-vous des sciences et de l'Innovation/Festival Eurékal	250 000	70 000	200 000	250 000	250 000	325 000	1 345 000	3 566 347	4 911 347
L'île du Savoir inc.	150 000		220 000	187 000	212 000	266 000	1 035 000	2 158 374	3 193 374
Libres comme l'art				35 805	50 000	50 000	135 605		135 605
La science, un avenir cool						20 000	20 000		20 000
Éducation			45 000		110 000	168 500	323 500	202 000	525 500
Persévérance scolaire			12 000				12 000	88 000	100 000
Fierté d'apprendre à Montréal				20 000	25 000	25 000	70 000	28 350	98 350
Formation de base - secteur manufacturier				100 000			100 000	185 500	285 500
Histoire de Montréal			50 000				50 000	950 000	1 000 000
Outils de la relève artistique	100 000						100 000	177 000	277 000
Portes ouvertes Design Montréal				50 000			50 000	165 000	215 000
Réalisons Montréal					100 000	100 000	200 000	953 329	1 153 329
Culture Montréal			170 775		100 000	100 000	370 775	432 272	803 047
La Vitrine					35 000	65 000	100 000	200 000	300 000
Entente CALQ				375 000	120 000		495 000	1 332 500	1 827 500
Sous-total	782 000	70 000	847 775	1 327 000	1 250 000	1 370 200	5 646 975	11 085 072	16 732 047
ENJEU 3 - Une participation citoyenne active									
Participation citoyenne - Direction					159 000	166 000	325 000		325 000
Projets et partenariats						50 000	50 000	1 734 494	1 784 494
Leadership Montréal					70 000	170 000	240 000	78 960	318 960
Réseau jeunes femmes leaders						20 000	20 000		20 000
Forces avenir						10 000	10 000	228 030	238 030
LIENS					40 000	40 000	80 000	217 666	297 666
Étude sur la participation électorale des jeunes	68 635						68 635	39 415	108 050
Forum jeunesse		64 297	82 900	112 250	89 000	67 000	415 447	1 263 290	1 678 737
Sous-total	68 635	64 297	82 900	112 250	358 000	523 000	1 209 082	3 561 855	4 770 937
ENJEU 4 - Un environnement urbain de qualité									
Développement urbain - Direction		128 000	132 500	137 500	140 000	177 000	715 000		715 000
Réseau d'échanges et gala	190 000			212 000	190 700	160 570	753 270	660 235	1 413 505
Paysages urbains			92 900				92 900		92 900
Analyse paysage - Mont Royal				80 000			80 000	229 983	309 983
Campagne Défi climat				102 000	104 800		206 800	246 600	453 400
Gestion des matières résiduelles -ICI				147 000			147 000	605 000	752 000
Projet C-Vert				10 000			10 000	242 500	252 500
Lutte aux changements climatiques				20 000			20 000	65 000	85 000
Positionnement Saint-Laurent					130 000	160 290	290 290		290 290
Réseau bleu						214 704	214 704	88 140	302 844
Entente spécifique sur les montérégiennes						12 000	12 000		12 000
Mobilité durable			89 335				89 335		89 335
Sous-total	190 000	128 000	314 735	429 500	739 700	829 364	2 631 299	2 137 458	4 768 757
Total	1 494 565	958 174	2 872 588	3 642 270	3 745 310	4 611 740	17 324 627	27 885 289	45 209 916

Annexe 2

Acronymes

CRÉ : Conférence régionale des élus de Montréal

ACEM : Association communautaire d'emprunt de Montréal

//ADAPT : Advanced Digital Art Production Techniques

BAPE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

BIMAM : Banque interactive de matériaux pour les arts de Montréal

CALQ : Conseil des Arts et des Lettres du Québec

CAM : Conseil des Arts de Montréal

CEFRIO : Centre francophone d'informatisation des organisations

CÉSÎM : Comité d'économie sociale de l'île de Montréal

CIBIM : Conseil des industries bioalimentaires de l'île de Montréal

CITM : Comité interrégional pour le transport des marchandises

CRDÎM : Conseil régional de développement de l'île de Montréal

CSMO-ÉSAC : Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire

FJÎM : Forum jeunesse de l'île de Montréal

FRIJ : Fonds régional d'investissement jeunesse

GES : Gaz à effet de serre

ICEA : Institut de coopération pour l'éducation des adultes

MAMROT : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MFA : Ministère de la Famille et des Aînés

MICC : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

ORAM : Outiller la relève artistique montréalaise

PARMI : Plan d'action de la région de Montréal en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles

PEM : Projet entrepreneuriat Montréal

PQD : Plan quinquennal de développement

RAC : Reconnaissance des acquis et des compétences

TCAÎM : Table de concertation des aînés de l'île de Montréal